



NON à la dilution
du frein à l'endettement!

Aux médias du canton de Berne

Communiqué de presse

L'économie dit unanimement «non» à la dilution du frein cantonal à l'endettement le 18 juin 2023

Les associations économiques bernoises disent unanimement «non» à une dilution du frein à l'endettement éprouvé, tel que proposé lors de la votation populaire du 18 juin 2023 en modifiant la Constitution cantonale. Les associations craignent que cela ne suscite de nouvelles convoitises et inverse la réduction des dettes. En outre, il n'est pas nécessaire d'agir ici, car les projets d'investissement ont toujours souffert non pas d'un manque de financement, mais de retards de projets de toutes sortes.

Le 18 juin 2023, le Souverain bernois se prononcera, entre autres, sur une modification de la Constitution cantonale avec une adaptation des freins à l'endettement. Aujourd'hui, les freins à l'endettement obligent le Canton à utiliser immédiatement et intégralement les excédents pour réduire sa dette. Les excédents des 5 années précédentes, qui servaient initialement à réduire la dette, devraient maintenant être utilisés pour financer des projets d'investissement.

Les associations craignent désormais qu'une révision constitutionnelle ou un assouplissement des freins à l'endettement ne suscite de nouvelles convoitises et inverse la réduction des dettes. Et ce, compte tenu d'une dette encore élevée de près de 8'000 millions de francs et d'un risque de taux d'intérêt correspondant à l'avenir.

Par ailleurs, les associations ne voient tout simplement pas la nécessité d'une révision des dispositions constitutionnelles actuelles. Jusqu'à présent, il n'y a jamais eu trop peu d'argent pour les investissements, mais au contraire, le budget d'investissement n'a jamais pu être épuisé en raison de retards dans les projets. Cela devrait rester le cas à l'avenir.

Les associations ont préparé un prospectus commun pour leurs membres et les autres parties intéressées, dans lequel vous trouverez d'autres arguments (**le prospectus est joint**).

Pour de plus amples renseignements :

Lars Guggisberg, conseiller national, directeur des PME bernoises, 079 621 48 78

Adrian Haas, directeur de l'UCI Canton de Berne, 079 717 24 24

Christoph Zimmerli, député, directeur de l'Association des employeurs bernois, 079 650 60 39

Berne, le 15 mai 2023



DIE BERNER ARBEITGEBER.